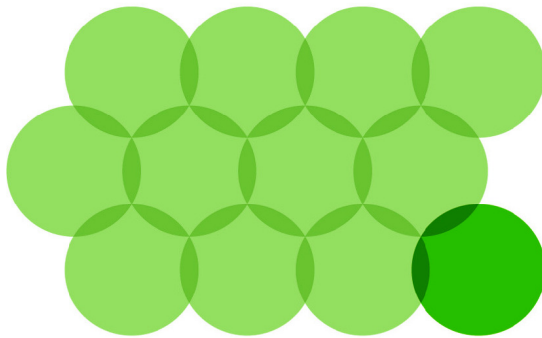


Conseil de
Quartier

Le Marranel
Le Roc



Conseil de
Quartier

Jarlard
Le Peyroulié

Là où je vis, j'agis !

Réunion du mardi 22 septembre 2015 **Compte-rendu**

L'Hôtel d'entreprise du parc Technopolitain Innoprod a accueilli la deuxième réunion des conseils de quartier du Marranel – le Roc et de Jarlard – le Peyroulié en session de travail commune.

Assistaient à cette réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée aux solidarités et à la démocratie participative,
Anne-Marie Niéto, conseillère municipale déléguée au quartier Marranel – Le Roc,
Steve Jackson, conseiller municipal délégué au quartier Jarlard – Le Peyroulié,
Brunon Lailheugue, conseiller municipal, délégué à la biodiversité, aux énergies, aux systèmes d'information et aux nouvelles technologies,
Claude Lecomte, vice-président de la communauté d'agglomération délégué à la technopole Innoprod.

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

Etaient présents :

Jean-Luc ALVERNHE
André BEX
Max BLANC
Gérard BRASSEUR
Noël CADOURAT
Philippe DE CAMBIAIRE
Marcel CONDOMINES
Alain ESPINASSE
Raymond GIRARD
Michel HOLMIERE
Colette PAUZIES
Christine RICHARD
Guy ROSSIGNOL
Robert ROUVELLAT
Jacqueline TABES

Jean-Marc BERLOU
Stéphane CABROL
Christiane CAMUT
Claude CAMUT
Marie PINOSA
Monique RETOURNAT
Christiane ROMERO

Suzy THERY
Béatrice VALETTE
Brigitte VANOLI

Etaient excusés :

Elodie NADJAR, élue de l'opposition
Dominique MAS, élue de l'opposition

Françoise BLANC
Didier CAUSSE
Elodie CLAVERIE
Monique LEGROS
Anne-Marie ROLS
Martine SOURNAC

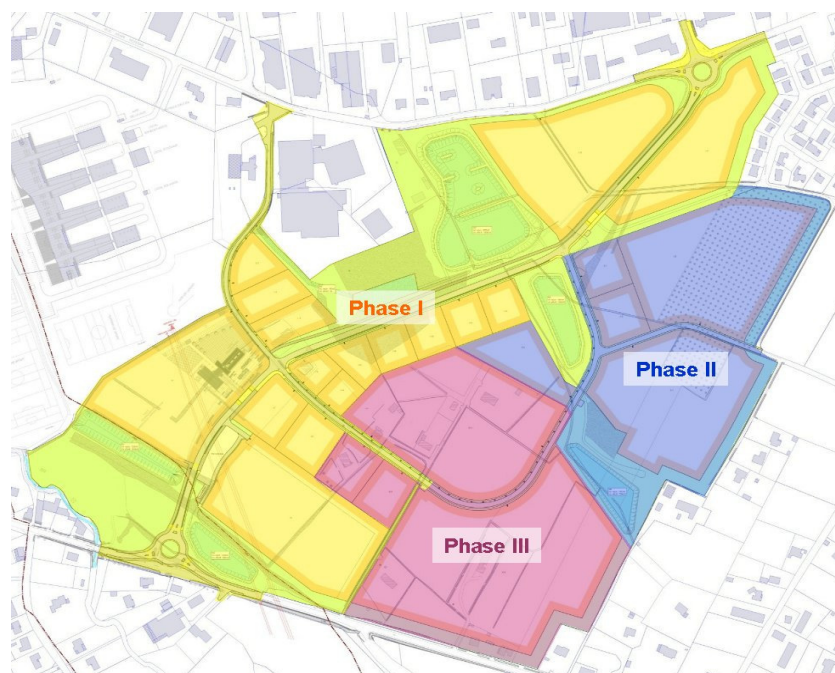
René-Jean FABRE
Isabelle FRAYSSE
Maurice LAUZIN
Georges MASSON
Denise MORO
Louis MORO
Florence PUECH
Jennifer RENAUDIN
Laurence RIVIERE

Animée par Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée aux solidarités et à la démocratie participative, Anne-Marie Niéto, conseillère municipale déléguée au quartier du Marranel – le Roc, et Steve Jackson, conseiller municipal délégué au quartier de Jarlard – Le Peyroulié, cette réunion de travail était l'occasion de proposer aux conseillers de quartier une visite des installations du parc technopolitain et de faire le point sur les sujets d'actualité du grand secteur Marranel-Le Roc / Jarlard-le Peyroulié.

Visite du Parc Technopolitain Innoprod

Accueillis par Claude Lecomte, vice-président de la communauté d'agglomération délégué à la technopole Innoprod et Laurent Tantot, Directeur du développement économique de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, dans les locaux de l'hôtel d'entreprise dont ils avaient visité le chantier en septembre 2011, les conseillers ont pu assister à une présentation des principales évolutions du site technopolitain dont ils suivent le développement depuis son origine.

A ce jour, 46 hectares ont été aménagés dont 29 pour la phase 2 en cours d'achèvement.



Le parc technopolitain poursuit donc son développement grâce aux investissements publics et privés, mettant l'accent sur l'innovation.

Des chantiers importants sont en cours.

- Installation du siège de la **société E-Tera**, premier opérateur public de télécommunications en lien avec un projet de développement (cloud computing, facilities management (effectif prévisionnel attendu : 100 personnes).

10 000 m² en entrée du parc sont consentis pour ce projet avec une option de 11 000 m² supplémentaires.

Le chantier, d'un investissement de 8 millions d'euros et dont la conception a été confiée au cabinet d'architecture « RC Architecture » a démarré en juin 2015 pour une livraison annoncée en fin du premier semestre 2016.

Le bâtiment se décomposera en trois : 1600 m² de bureaux, 1000 m² d'ateliers/stocks et 300 m² extensible pour le data-center.

- Implantation d'**une des 25 directions régionales d'ERDF** en France : 12000 m² de terrain avec la construction d'un bâtiment de 4300 m². (160 emplois prévus).



D'autres projets se présentent à l'horizon 2016-2017 : un Hôtel d'activités, le pendant de l'Hôtel d'entreprises pour les entreprises d'ingénierie et de production (2300 m² d'ateliers et de bureaux).



Le futur Hôtel d'activités

Les conseillers ont été ensuite invités à visiter la halle Innoprod livrée fin 2013 et qui accueille la plateforme de l'Ecole des Mines et les locaux du CRITT Automatisation (Centre Régional d'Innovation et de Transfert Technologique).

Monsieur Galinier, responsable du CRITT a accueilli les conseillers pour leur présenter sa structure dédiée à favoriser le développement des PME et PMI par la recherche, l'innovation et le transfert de technologie.

Spécialisé dans la recherche et le développement, le CRITT intervient dans les procédés de fabrication industriels : automatisation, robotique, machines spéciales, aménagement de postes, organisation de la production.

Il a ainsi mis l'accent sur un projet en cours avec la Verrerie Ouvrière d'Albi pour améliorer les postes de travail grâce à la robotique.



Visite et présentation des installations du CRITT

Dans la suite de la visite, Christian Amiel, directeur du service parcs, jardins et espaces naturels de la ville a expliqué aux conseillers les principes d'aménagement et d'entretien souhaités par la ville et l'agglomération et mis en œuvre sur les espaces extérieurs du parc technopolitain.

Depuis l'origine du parc technopolitain, l'objectif d'aménagement des espaces extérieurs était de créer un environnement de travail agréable pour les entreprises accueillies tout en offrant la possibilité aux Albigeois et riverains du site de s'approprier les espaces paysagers et naturels.

L'enjeu était bien d'intégrer harmonieusement le site technopolitain dans le quartier, de contribuer à apporter une valeur ajoutée en matière de cadre de vie pour les habitants et d'établir une cohabitation harmonieuse entre les activités accueillies et les habitations mitoyennes.

C'est une réalité aujourd'hui, nombre d'habitants utilisent les espaces extérieurs d'Innoprod pour la promenade en famille, la détente et le « footing ».

Plus de 300 arbres ont été plantés, des espèces locales sont privilégiées afin de favoriser les conditions d'adaptation au climat et limiter les besoins en eau.

L'accent est également mis sur la préservation de la biodiversité. Le directeur du service parcs, jardins et espaces naturels a ainsi souligné à titre d'exemple l'intérêt de la marre d'Innoprod.

Les sujets d'actualité

- **Les perspectives de rapprochement entre les deux conseils de quartier**

Après la visite, les conseillers se sont retrouvés dans la salle de réunion de l'Hôtel d'entreprise afin d'évoquer les sujets d'actualité concernant les secteurs de Jarlard-le Peyroulié et du Marranel-le Roc.

Laurence Pujol a souhaité rappeler les enjeux communs d'évolution des deux quartiers. Beaucoup de sujets les concernent directement et les rapprochent. L'implantation d'équipements structurants comme le parc technopolitain, les enjeux de déplacement avec le suivi des travaux de doublement de la rocade, le développement urbain...

Ces différentes raisons expliquent notamment la tenue d'une réunion publique de quartier unique et invitent à interroger le regroupement des deux conseils de quartier.

Cette évolution semble cohérente et nécessaire, l'objectif étant également d'obtenir un conseil de quartier avec un effectif de participants suffisant permettant d'entretenir les échanges, les réflexions et les propositions et de donner du sens et de la légitimité aux travaux menés.

Laurence Pujol rappelle que rien n'est figé et que la ville souhaite simplement et loyalement partager ces réflexions avec les conseillers concernés. Elle indique également que les élus de proximité, Steve Jackson et Anne-Marie Nieto conservent bien évidemment leur rôle et restent des interlocuteurs privilégiés des habitants pour les deux quartiers.

A ce titre, les conseillers souhaitent qu'une solution puisse être trouvée afin que Steve Jackson puisse tenir des permanences de proximité sans rendez-vous.

Il est ainsi convenu qu'il tiendra dorénavant sa permanence à la maison de quartier du Marranel, rue Alain Colas, le **premier samedi du mois de 10h à 11h**

Sur le fond, la majorité des conseillers présents semble plutôt favorable à cette perspective souhaitant toutefois que le rapprochement entre les deux conseils de quartier ne gomme pas les particularités de chaque lieu.

Certains conseillers remarquent plusieurs avantages au rapprochement : élargir le réseau d'interconnaissance, mieux appréhender la dimension globale et les enjeux d'évolution pour le secteur sud-est de la ville, travailler sur des actions communes notamment pour renforcer la convivialité, les réseaux d'entraide...

- **Le plan de déplacements urbains**

Les conseillers sont informés que la communauté d'agglomération de l'Albigeois est dans la phase de finalisation du plan de déplacements urbains qui a été engagé en 2010.

Le PDU définit pour les 10 années à venir les principes d'organisation des transports de personnes et de marchandises, de la circulation et du stationnement dans toute l'agglomération. Il vise à rééquilibrer la part de la voiture dans les déplacements, au profit des modes de transports collectifs ou des modes doux comme le vélo ou la marche à pied.

Une phase de diagnostic a été conduite en 2012 et 2013 dans le Grand Albigeois. La population à travers une enquête ménage, les services de l'Etat et tous les partenaires impliqués en matière de déplacements ont permis d'établir un état des lieux et un diagnostic exhaustif de la mobilité sur notre territoire dont la synthèse est accessible sur le site internet de l'agglomération.

Ces éléments de diagnostic et leur analyse ont permis de définir un projet global d'organisation équilibrée des déplacements sur le territoire.

Afin de présenter et de partager ce projet, l'Agglomération organisera dans le courant de mois de novembre des réunions de présentation et concertation par secteur géographique.

Une réunion est prévue sur le territoire de la ville d'Albi (date à définir). Pour garantir la qualité des échanges sous la forme d'ateliers, le nombre de participants a été limité à 40 personnes.

Pour permettre la représentation des conseils de quartier de la ville, l'Agglomération propose que chaque conseil désigne un représentant qui participera à cette réunion.

Une concertation plus large est également prévue par l'intermédiaire du site internet de l'Agglomération. Elle permettra à tous de s'exprimer.

Béatrice Valette se propose de représenter le conseil de quartier de Jarlard-le Peyroulié, et **Max Blanc** accepte de représenter celui du Marranel-le Roc.

La ville d'Albi transmettra les noms et coordonnées des deux volontaires à L'agglomération afin qu'ils soient invités à la réunion prévue.

• **L'agriculture urbaine**

Laurence Pujol souhaite informer les conseillers des orientations et réflexions de l'équipe municipale en matière d'agriculture urbaine afin d'interroger les perspectives d'intervention dans le secteur sud-est.

Mathilde Muller, technicienne, en charge de ces questions à la mairie d'Albi a été conviée à la réunion pour contribuer à l'information des conseillers.

L'agriculture urbaine est une forme émergente de pratiques agricoles en ville. Elle peut se décliner sous différents aspects :

- la culture sur des grandes parcelles avec l'installation d'exploitations agricoles ou maraichères (par exemple sur la plaine de Canavières où la ville d'Albi, avec la création d'une Zone d'Aménagement Différée, favorise l'installation de maraichers afin de privilégier les circuits courts entre producteurs et consommateurs),
- les jardins collectifs à vocation sociale: jardins familiaux et d'insertion de Cantepau, jardins cheminots à la Madeleine ou au Breuil, jardins partagés de Lapanouse...,
- les jardins publics,
- les potagers nourriciers privés des particuliers,
- les projets de cultures partagées sur la voie publique sur l'initiative d'associations comme les Incroyables Comestibles (exemple de l'avenue Franchet d'Esperey devant le centre universitaire)... Plusieurs bénévoles et volontaires s'accordent pour planter un espace et l'entretenir, la production étant à la disposition de tous.

Espaces cultivés et espaces bâtis se mélangent et participent ensemble au processus d'urbanisation. Cette agriculture urbaine participe également à l'enrichissement en biodiversités de la ville.

L'équipe municipale s'inscrit dans ces démarches, elle souhaite les accompagner et les promouvoir pour que les Albigeois aient accès à la terre, puissent produire pour eux et pour les autres...

Ces pratiques recouvrent des intérêts évidents en matière environnementale, économique et sociale. Elles sont créatrices de liens, elle concourent à changer le regard et les types d'intervention sur l'espace public, à donner du sens et de la valeur à des espaces sans fonctionnalité, elles permettent également de sensibiliser à la protection de l'environnement et à la préservation de la biodiversité...

Le service parcs, jardins et espaces naturels a ainsi naturellement évolué au fil des ans dans les formes d'entretien des espaces publics. Il adapte ses interventions sur certains lieux (les herbes hautes ne sont pas tondues pour permettre le développement de certains insectes, des espaces pédagogiques ont été créés : marre pédagogique de la Mouline, hôtel à insectes à Pratgraussals...).

Les conseillers sont intéressés par la présentation et tentent d'entrevoir quelles pourraient être les possibilités d'application sur le secteur sud-est de la ville considérant que le sujet pourra être développé lors de la prochaine réunion du conseil de quartier.

- **L'urbanisation du secteur de la Bane**

Laurence Pujol présente avec le concours de la directrice du service Urbanisme et Aménagement, Catherine Lagarde-Mazel, les perspectives d'évolution du secteur de la Bane.

Ce secteur va progressivement s'ouvrir à l'urbanisation en accompagnement des perspectives d'emplois sur le parc technopolitain.

Il est fait rappel que la loi et l'évolution des sociétés poussent les villes à se densifier et à limiter l'étalement urbain.

Le permis d'aménager du secteur de la Bane a été déposé le 15 septembre 2015 pour une cinquantaine de lots à construire.

L'aménageur envisage le projet en deux tranches de 20 à 30 terrains à bâtir.

Le futur lotissement aura un accès direct et sécurisé depuis la route départementale, même si la liaison interne avec le chemin de la Bane sera maintenue.

La première tranche des travaux devrait débuter en juin 2016 et durer six mois.

Puis suivra la période des dépôts et de l'instruction des permis de construire.

Les premières maisons construites et habitées sont envisagées à l'horizon de septembre 2017.

Le chemin de la Bane sera également à terme mis en profil urbain (création des trottoirs, extension de l'éclairage public...) en fonction de l'avancée du lotissement et des priorités du programme pluriannuel de voirie.

Certains conseillers souhaitent connaître les impacts du projet sur le chemin de Saint Amarand le Haut.

Il est répondu que le projet aura certainement des impacts positifs notamment en terme de réaménagement de l'entrée/sortie du chemin sur la route départementale pour améliorer la sécurité.

Laurence Pujol remercie les conseillers et les invite à poursuivre les échanges autour du buffet.

Renseignements :

Service Vie des Quartiers
Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville
81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 12 54

conseilsdequartier@mairie-albi.fr